

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Département du VAR**

**Arrondissement de BRIGNOLES**

**DEL . 32 / 2020**

*Nombre de Membres*

*L'An deux mil vingt le 19 Octobre ,*

*En exercice : 27*

*De Présents : 25*

*De votants : 27*

*ses*

*Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.*

*. Etaient présents :*

*M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara-M. CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme NICODEMO Mélissia-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne*

*Procurations : M. FRELIER Laurent donne procuration à M. SANTONI Jean- Mme OLIBE Carole donne procuration à M. BRUN Fernand.*

*. Etaient absents excusés- néant.*

**Délibération sollicitant l'aide financière du Département du VAR dans le cadre de la rénovation de la salle du Vieux Moulin, de la rénovation du mode de chauffage, et de son extension avec la remise BONFANTE sur 2020.**

*Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme AURIOL Anne ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées*

Monsieur le Maire expose qu'il s'agit de procéder à une demande de subvention auprès du Département sur l'enveloppe 2020 de ce dernier encore disponible afin de préparer le projet de rénovation du mode de chauffage de la salle du Vieux Moulin au niveau R+1 du bâtiment en changeant le chauffage trop ancien et énergivore.

Plan de financement proposé pour la demande de subvention :

Dans le cadre d'un projet qui se fera sur 3 ans pour la rénovation de la salle du Vieux Moulin , travaux consistant en la réfection de la remise Bonfante accolée à la salle du Vieux Moulin, en trois tranches :

- **Tranche 1 ( 2020 )** : - Rénovation du mode de chauffage de la salle du Vieux Moulin : 8 333.33 HT
- travaux de charpente couverture de la salle : 58 333.33 € HT
- lancement d'une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la salle : 8 333.33 € HT
- **Tranche 2 ( 2021 )** : travaux extension et réhabilitation de la grange Bonfante : 288 750 € HT
- **Tranche 3 ( 2022 )** : Travaux ravalement façade des deux bâtiments : 100 000 € HT

Remplacement menuiserie de la salle du V. Moulin : 16 666.67 € HT

Montant HT : 480 416.66 € HT €

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide financière du Département en demandant le montant de subvention le plus élevé possible :

Montant HT de l'opération : 480 416.66 € HT €

Subvention Département ( 70 % ) : 336 291.66 €

Autofinancement communal ( 30 % ) : 144 124.99 €

Le montant de subvention sollicitée est de 336 291.66 € .

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**BRUN Fernand**  
**Maire de PIGNANS**

